

Compte rendu de la séance du 20 janvier 2017

Secrétaire(s) de la séance : Alice HUIJSER

Ordre du jour

- * Travaux toiture mairie
- * Demandes de subvention

Avant l'ordre du jour, Monsieur le maire prend la parole.

L'épisode neigeux et glacé exceptionnel de ces derniers jours m'amène à donner quelques précisions sur l'action de la municipalité.

L'arrivée de la neige avait été anticipée : plus de deux tonnes de sel étaient stockées dans le garage.

Malgré cela, comme d'autres communes et même comme d'autres fournisseurs en rupture de stock, il nous a fallu recommander. Pour information, déneiger la route de la Grangette demande 17 sacs de 25 kilos soit 425 kg.

Déneiger a un coût et nous l'assumons volontiers même si à l'impossible nul n'est tenu.

Je tiens à remercier Joseph et Corinne Alves qui ont assuré du mieux possible (et ce n'était pas facile), salage et déneigement des rues du village;

Il est regrettable que l'accès au garage municipal, le samedi 14 janvier et le dimanche 15 janvier ait été empêché par le stationnement de voitures.

Je remercie tous les bénévoles qui ont mis la main à la pelle pour aider au déneigement. Merci également aux membres du conseil (qui ne sont pas des employés municipaux) d'avoir été actifs et réactifs;

Je rappelle que la loi oblige les particuliers à déneiger devant la porte de leur domicile. Bien entendu, s'il s'agit de personnes âgées, l'aide de la famille ou des voisins est indispensable.

C'est dans ces périodes difficiles, au-delà de nos divergences, que doit s'exercer la solidarité montagnarde.

Frédéric L'Hermitte sollicitant une intervention sur le sujet prend la parole.

« Je trouve scandaleuse l'attitude du président de l'ACCA à l'occasion de l'épisode neige et gel qui a commencé le 14 Janvier. Celui-ci a interpellé à diverse reprises le maire dans les journées de Samedi et Dimanche, disant que le salage devant suivre le déneigement ne se faisait pas dans le village. Jean-Claude Mathe a occulté le fait que la voiture de l'un des chasseurs en équipe avec lui, a bloqué l'accès au local où sont stockées environ 2 tonnes de sel et n'a pas jugé utile de faire respecter les règles élémentaires de civisme. Un premier passage a été effectué par l'équipe municipale dès que l'accès a été rendu possible et un traitement a été effectué sur les points les plus critiques, y compris sur le devant de porte de Jules. Mr le maire a informé JC Mathe de l'incident, lui demandant de faire respecter cet accès pour le lendemain.

Le Dimanche matin, la porte du local était de nouveau obstruée par la voiture de JC Mathe lui-même. Corine, Joseph, Mathieu Alves et un membre du conseil ont pu commencer à saler les rues du village à partir de 12h30.

De l'inconséquence du samedi, on est passé à une provocation volontairement nuisible. Doit-on encore s'étonner de cette attitude de la part d'un responsable d'association qui à ce seul titre, devrait faire preuve, sinon d'un minimum de citoyenneté du moins de respect envers les habitants du village. Attitude d'autant plus grave et préoccupante que ce monsieur se positionne également comme le chef d'une «opposition» prétendant depuis des années présider aux destinées du village afin d'en défendre les intérêts. »

Ordre du jour :

DETR TOITURE MAIRIE (DE 2017_01)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour les travaux de rénovation et d'isolation thermique de la toiture de la mairie.

Ces travaux s'élèvent à 22 105.00 € H.T.

Il propose de déposer un dossier de subvention à hauteur de **25%**, soit : **5 526€**.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à **l'unanimité**:

*de demander une subvention dans le cadre de la D.E.T.R. à hauteur de 25% soit : **5 526€**

*charge Monsieur le maire de signer tous les documents afférents à ce dossier

TRAVAUX TOITURE MAIRIE (DE 2017_02)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il devient urgent de remplacer la toiture de la mairie, actuellement en shingle (2ème tranche) et de poser une isolation thermique.

Des devis ont été demandés.

L'entreprise La Garonnaise présente un devis à : 28 224€ HT dont 1 860€ HT pour isoler les combles

L'entreprise Goncalves Cunha présente un devis à : 20 635€ HT plus 1 470€ HT pour isoler les combles

(soit 22 105€ H.T.)

Après avoir délibéré le conseil municipal choisit à 6 pour et 1 voix contre pour les travaux de rénovation et d'isolation et choisit

*l'entreprise Goncalves Cunha avec isolation pour un montant 22 105€ H.T.

*Charge Monsieur le maire de signer tous les documents afférents à ce dossier

*Dit que le montant de ces travaux sera inscrit au budget communal 2017

SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL TX TOITURE MAIRIE (DE 2017_03)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention au conseil départemental pour les travaux de rénovation et d'isolation thermique de la toiture de la mairie.

Ces travaux s'élèvent à 22 105€H.T.

Il propose de déposer un dossier de subvention à hauteur de 20%, soit : **4 421€**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à **l'unanimité**

*de demander une subvention au conseil départemental à hauteur de 20% soit : **4 421€**

*charge Monsieur le maire de signer tous les documents afférents à ce dossier

CONSEIL REGIONAL DEMANDE SUBVENTION TX TOITURE (DE 2017_04)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention au conseil régional pour les travaux de rénovation et d'isolation thermique de la toiture de la mairie.

Ces travaux s'élèvent à 22 105 € H.T.

Il propose de déposer un dossier de subvention à hauteur de 20%, soit : **4 421€**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à **l'unanimité**

*de demander une subvention au conseil régional à hauteur de 20% soit : **4 421€**

*charge Monsieur le maire de signer tous les documents afférents à ce dossier

La séance est levée à 19h50.

